

férés, espérant se réconcilier avec eux et se faire un mérite d'avoir ouvert leur prison.

Il fut d'abord assez bien accueilli par Condé et par son frère; mais à peine sortis de la forteresse, les deux princes ne lui témoignèrent aucun égard, et lui annoncèrent froidement qu'ils se rendaient à Paris. Son éminence reconnut qu'elle avait tout à craindre de la vengeance de Condé, et au lieu de rentrer dans la capitale, elle sortit du royaume et se retira à Brahl, auprès de l'électeur de Cologne, son ami, pour lever des troupes et intriguer sourdement contre la fronde.

Dès que le Mazarin fut hors de France, le parlement rendit un arrêt qui le bannissait à perpétuité, lui et sa famille, et qui ordonnait en même temps qu'il fût procédé contre le cardinal et qu'on recherchât tous les actes de son ministère.

Cette proscription n'empêchait pas que Mazarin, du fond de sa retraite, ne gouvernât l'état, ou plutôt Anne d'Autriche, aussi absolument que s'il eût été à Paris; car la régente, à sa sollicitation, força Condé à quitter Paris, en menaçant de le faire assassiner; enleva les sceaux à Châteauneuf pour les donner au président Molé, une des créatures de son amant; fit entrer au conseil le Tellier, Lionne et Servien, tous dévoués au cardinal; sema la division parmi les frondeurs, et chercha même à endormir la vigilance du coadjuteur en lui faisant donner le chapeau, et en favorisant ses relations amoureuses avec une de ses filles d'honneur, mademoiselle de Chevreuse, dont il était vivement épris. Quand tout fut prêt, Anne d'Autriche annonça résolument le rappel du cardinal; et immédiatement celui-ci se mit en route à la tête

d'une petite armée, qui était sous le commandement des maréchaux d'Aumont et d'Hocquincourt, et rentra en France, sous prétexte d'empêcher la jonction du prince de Condé avec les Espagnols.

Le parlement fulmina aussitôt un arrêt d'une violence extrême contre Mazarin, mit sa tête à prix, promit cent cinquante mille livres à son meurtrier, et fit même afficher qu'on payerait vingt mille livres pour son nez, trente mille pour ses oreilles, et quatre-vingt mille à celui qui le rendrait eunuque, seul moyen, ajoutait le décret, de lui enlever la faveur de la reine. Le cardinal, qui était assuré de l'appui de la cour, ne se laissa pas intimider par les édits du parlement, et vint rejoindre Anne d'Autriche à Poitiers, où elle s'était transportée avec quelques troupes pour s'opposer à la marche du prince de Condé.

Celui-ci, qui était tout à sa vengeance, avait levé des troupes et se dirigeait sur Paris; il disait, pour s'excuser de faire la guerre civile: « Je suis entré en prison le plus innocent des hommes, et j'en suis sorti le plus coupable. » L'armée royale, qui était de beaucoup supérieure en nombre à celle du prince, l'atteignit près de Gien, mais ne put lui barrer le passage et fut mise en pleine déroute. Dans cette extrémité, Mazarin jugea qu'il n'avait d'autre moyen pour rétablir les affaires de la cour que de confier le commandement des troupes à Turenne, le seul général qu'on pût alors opposer à Condé.

L'armée de la régente se trouvait réduite à quatre mille hommes lorsque Turenne en prit le commandement. Condé, qui avait encore avec lui près de quinze mille soldats, fut

battu à son tour; et quoique son ennemi ne pût réussir à l'arrêter dans sa marche sur la capitale, néanmoins il se trouva serré de si près, qu'il fut obligé de combattre dans le faubourg Saint-Antoine pendant une journée entière, et que, sans aucun doute, il eût été contraint de se rendre prisonnier, si les bourgeois de Paris ne lui eussent ouvert les portes de la ville, et si mademoiselle de Montpensier, fille de Gaston d'Orléans, n'eût fait tirer le canon de la Bastille contre les troupes du roi.

L'entrée du prince dans la capitale, la réunion de ses soldats à ceux de Gaston, donnèrent une nouvelle vigueur à la fronde et menacèrent de prolonger indéfiniment la guerre civile. Le parlement déclara le duc d'Orléans lieutenant général du royaume, le prince de Condé généralissime de toutes les armées, et les investit de la suprême autorité pour tout le temps que Mazarin resterait en France et tiendrait le roi prisonnier au milieu de ses troupes.

Comme Louis XIV venait d'atteindre sa quatorzième année, la régente s'empressa de faire déclarer la majorité du roi; et dès le lendemain celui-ci ouvrit son règne par un acte d'autorité qui avait le double caractère de la lâcheté et du despotisme; il jura au ministre une obéissance absolue, cassa l'arrêt du parlement, et transféra cette assemblée à Pontoise, où se trouvait la cour.

Mazarin, assuré de revenir à la tête des affaires quand la chose lui conviendrait, n'hésita pas à quitter momentanément le roi, pour enlever aux princes tout prétexte de rébellion, et il annonça ouvertement qu'il abandonnait le territoire de la France, pour contribuer, autant qu'il était en son pouvoir

de le faire, à rendre la paix à l'état. Sa majesté envoya immédiatement à Paris une déclaration qui informait les habitants de la capitale de la résolution prise par son ministre, et dans laquelle les louanges emphatiques sur l'abnégation du cardinal attestaient que lui-même n'était pas étranger à sa rédaction.

Un certain nombre de frondeurs fut dupe de cette comédie et se rangea franchement du parti du roi; quelques-uns surtout parmi les nobles en prirent occasion pour se vendre à la cour et faire payer leur défection; le parlement n'ayant plus de motifs de faire de l'opposition depuis la retraite de Mazarin, obéit aux ordres de Louis XIV et vint à Pontoise.

Le prévôt, les échevins et les principaux bourgeois de Paris, fatigués de la guerre civile, écoutèrent favorablement les ouvertures de la cour et proposèrent au conseil de rendre la ville au roi. Condé, furieux de voir les rangs de ses partisans s'éclaircir avant qu'il eût pu traiter pour son propre compte, essaya de retenir par la terreur le pouvoir qui lui échappait, et commanda à ses soldats de brûler l'hôtel de ville et d'assassiner les échevins qu'il croyait hostiles à sa cause; ce qui fut en partie exécuté. Mais ces atrocités produisirent l'effet contraire de ce qu'il avait désiré, et lui aliénèrent le peuple, qui ne l'avait jamais aimé. Alors il trembla pour lui-même; et redoutant également la vengeance des parents des citoyens qu'il avait fait égorger, et la haine de l'implacable Anne d'Autriche, il s'enfuit brusquement de la capitale et passa dans l'armée espagnole.

Après son départ, les Parisiens mirent bas les armes et ouvrirent leurs portes aux troupes royales, sans avoir songé

à faire des stipulations en faveur des libertés publiques. Ils ne furent pas longtemps à se repentir de cet excès de confiance. Louis XIV, à peine installé dans son palais, frappa la ville d'une contribution forcée pour les frais de la guerre, puis il exila Gaston à Blois, commanda à mademoiselle de Montpensier sa fille, d'aller habiter ses terres, et fit mettre au donjon de Vincennes l'archevêque de Paris, le cardinal de Retz. Lorsqu'il eut rétabli le calme dans la capitale, le roi s'occupa des provinces, et envoya immédiatement Turenne avec un corps d'armée pour repousser les Espagnols, qui, déjà maîtres de Gravelines et de Dunkerque, venaient de s'emparer, avec l'aide du prince de Condé, des villes de Réthel et de Sainte-Menehould. Comme il est facile de s'en apercevoir, toutes ces mesures étaient conseillées par le Mazarin, qui de loin faisait prévaloir son opinion et dirigeait le monarque enfant.

Dès que le cardinal jugea que les moyens de rigueur avaient produit un salutaire effet, il se prépara à reparaitre à la cour de France; il parcourut les frontières, visita l'armée qui se battait contre Condé, et rentra dans Paris le 15 février 1653. Louis XIV alla à sa rencontre accompagné de sa mère, des princes, des princesses, des seigneurs de la cour, des membres du parlement et des notables de la ville; des fêtes magnifiques furent célébrées en son honneur; sa majesté lui donna le Louvre pour sa demeure, et une compagnie de ses gardes pour son service particulier.

En reconnaissance de l'accueil qui lui avait été fait, Mazarin publia une amnistie générale pour les frondeurs, et se réserva seulement de se venger de ses ennemis en ruinant

sourdement la France à son profit. Pour en venir à ses fins en toute sécurité, il mit à la tête des provinces des espèces de préfets appelés intendants qui étaient chargés de la justice, des finances et de la police; puis il éloigna doucement des affaires Anne d'Autriche, afin de n'avoir à partager avec personne le fruit de ses spoliations. La reine, qui n'ignorait pas que Mazarin avait la connaissance de tous ses secrets, n'osa pas même entreprendre une lutte avec lui; elle se rappela le sort de Marie de Médicis morte dans la misère à Cologne, et courba docilement la tête.

Pour le roi, son éminence s'était assuré sa soumission la plus absolue par deux moyens; d'abord par la crainte, en lui révélant l'existence mystérieuse de l'enfant d'Anne d'Autriche et du duc de Buckingham soustrait à tous les yeux, mais qu'il était facile de faire reparaitre; ensuite par l'attrait de la débauche, en se faisant son pourvoyeur et en lui prostituant ses propres nièces, qu'il avait déjà déflorées.

Anne d'Autriche, voyant les passions du jeune roi se développer, voulut, à l'exemple du cardinal, prendre de l'influence sur son fils en favorisant ses penchants à la volupté, et chargea la Beauvais, sa première femme de chambre, de lui proposer en son nom de l'introduire la nuit dans l'appartement des filles d'honneur. Mais la dame de Beauvais trouvant le roi disposé à sacrifier sur son autel, ne remplit qu'à demi les intentions d'Anne d'Autriche, le reçut dans sa propre chambre et devint sa maîtresse. Cette liaison ne dura que peu de temps; sa majesté se fatigua de la dame, en fit une baronne, lui donna plusieurs terres, et revint plus amoureux que jamais aux nièces du cardinal.

Olympe Mancini, seconde fille de Michel-Laurent Mancini, beau-frère de Mazarin, avait eu le privilège de recevoir la première dans ses bras ce roitelet de quatorze ans; les autres sœurs avaient été successivement honorées des caresses du monarque; mais celle qui avait fait le plus d'impression sur son cœur était Marie Mancini, la troisième sœur, Italienne ardente et passionnée, dont Louis XIV disait, que seule, parmi toutes les femmes de la cour, elle méritait de porter la couronne. Suivant l'usage, tous les courtisans encensèrent l'idole du maître, et recherchèrent en mariage ses concubines; le duc de Mercœur, entre autres, épousa Laure-Victoire, l'aînée des nièces du cardinal; le prince de Conti demanda et obtint pareillement la main d'une autre nièce, fille aînée de Hiérome Martinozzi, un second beau-frère de Mazarin qu'il avait fait venir de Rome avec ses deux filles.

Sa majesté paraissait décidée à accomplir son mariage avec Marie Mancini, et semblait à la veille de le réaliser, lorsque Anne d'Autriche se prononça ouvertement contre une semblable mésalliance, et menaça le cardinal de se mettre à la tête de la nation avec son autre fils, et de lui faire une guerre terrible si Louis XIV contractait une telle union.

Mazarin jugea prudent de temporiser; et sans avoir toutefois abandonné son projet de faire de sa nièce une reine de France, il emmena le jeune monarque aux armées, sous prétexte de le distraire de sa passion pour Marie Mancini.

On s'aperçut à peine de la promenade militaire du roi; l'attention de l'Europe se trouvant fixée sur Turenne et sur Condé, qui combattaient l'un contre l'autre dans les plaines de la Picardie. Singulière destinée de ces deux hommes:

Turenne, l'ancien allié des Espagnols, guerroyant contre son pays, avait été vaincu par Condé; et celui-ci, devenu à son tour transfuge, se faisait battre par Turenne.

Pendant l'éloignement du ministre, le parlement avait essayé de sortir de l'abaissement où il était tombé, et avait refusé d'enregistrer de nouveaux édits bursaux dont l'opportunité ne lui semblait pas suffisamment justifiée. Louis XIV, qui venait de rentrer à Paris, exaspéré par l'opposition que faisait le parlement à son ministre, se regarda comme personnellement outragé, et sans calculer sa démarche, s'abandonnant à la fougue d'un caractère impétueux et altier, il courut au palais de justice à la tête d'une compagnie de ses gardes, entra dans la salle des délibérations, botté, éperonné, en équipage de chasse, un fouet à la main, et commanda impérieusement aux conseillers d'enregistrer ses édits! Par malheur, il ne se trouva pas dans le parlement un seul homme assez hardi pour répondre à ce despote insolent, pour lui jeter à la face l'infamie de sa mère, l'illégitimité de sa naissance, pour appeler le peuple aux armes et pour chasser du sanctuaire de la justice ce tyran imberbe qui n'avait pas encore dix-sept ans! Les conseillers eurent peur et enregistrèrent les édits.

L'argent que firent entrer dans le trésor les nouveaux impôts fut dépensé en fêtes et en carrousels donnés en l'honneur de la favorite, « que le roi continuait d'aimer, dit madame » de Motteville, quelquefois plus, quelquefois moins, car les » filles d'honneur de la reine mère commençaient à lui dis- » puter la conquête du monarque. » Anne d'Autriche craignit néanmoins que dans un de ces moments où la passion de son

filz pour la nièce du cardinal prenait le dessus, le Mazarin ne profitât de son ascendant pour lui faire épouser Marie Mancini, et elle exigea que cette fille fût éloignée de la cour. Le ministre vit bien qu'il devait renoncer pour toujours aux rêves qu'il avait formés, et fit partir sa nièce. Le jeune roi se consola de l'absence de sa maîtresse en se jetant dans de nouvelles intrigues.

Peu de temps après fut conclue la paix des Pyrénées, entre la France et l'Espagne, paix extrêmement désavantageuse pour la nation, en ce qu'elle remettait l'Espagne en possession des villes qu'elle avait perdues en Flandre. Il est vrai que, par compensation, Louis XIV y gagnait une femme et obtenait la main de l'infante Marie-Thérèse, fille de Philippe IV. Le cardinal Mazarin, qui était le négociateur du traité, s'applaudissait d'autant plus de ce résultat, qu'il s'imaginait avoir transporté à la couronne de France des droits éventuels sur celle d'Espagne. Ces droits existaient déjà par le mariage d'Anne d'Autriche et de Louis XIII; et une nouvelle alliance, loin de leur donner plus de force, les atténuait au contraire, Philippe IV ayant exigé de sa fille et du roi de France, lors de la célébration de leur mariage, une renonciation formelle au trône des descendants de Charles-Quint.

On félicita néanmoins le cardinal de sa prétendue habileté; tous les courtisans exaltèrent ses grands talents en diplomatie et le proclamèrent le premier politique de l'Europe. C'était chose reçue à la cour que Mazarin ne pouvait faire rien de médiocre ou de mal, et la servilité était devenue telle, que personne n'osait réclamer contre le scandale de ses dilapidations. Ainsi, à la face de toute la France, le premier

ministre pourvoyait de maris et de dots ses cinq dernières nièces qui n'étaient pas mariées, et sur les fonds de l'état donnait à Olympe Mancini dix millions, afin qu'elle pût épouser Eugène Maurice de Savoie, comte de Soissons, colonel général des Suisses, gouverneur de Champagne et de Brie; à la seconde fille de Martinozzi, il donnait une somme de quinze millions, pour la faire agréer au duc de Modène, Alphonse d'Este, qui se montrait plus exigeant et ne voulait point se mésallier à un moindre prix; son éminence se montrait aussi généreuse envers Marie Mancini, et pour la consoler de la perte de ses espérances d'union avec le roi, il la mariait à un seigneur romain, le connétable Colonna. Il faisait également épouser à Marie-Anne Mancini le jeune duc de Bouillon, et lui donnait plusieurs millions pour que son mari pût s'établir convenablement et acheter la charge de grand chambellan de France, que la maison de Guise, déchue de son élévation, était forcée de vendre. Enfin, il donnait à Hortense Mancini, la plus chérie de ses nièces, une dot de vingt-huit millions, outre plusieurs gouvernements, domaines, châteaux et terres considérables, pour qu'elle pût s'allier au fils unique du maréchal de la Meilleraye, auquel il imposait l'obligation de prendre le nom, les armes et le titre de duc de Mazarin.

« Que doit-on penser, dit le duc de Saint-Simon, en voyant » un homme d'une naissance si persévéramment basse, pauvre » et obscure, doter si richement sept nièces, et dépenser » près de cent trente millions pour leurs établissements, sans » compter les meubles, les maisons, les bijoux, les pier- » reries, les statues, les tableaux, les charges, les gouver- » nements et les châteaux qu'il donna par la suite à ses ne-